

Indemnisation voiture suite sinistre

Par albia, le 23/10/2014 à 16:06

bonjour,

ma voiture a été fortemnet endommagée par un vehicule au stationnement et le véhicule a été déclaré VEI .

l'espert me propose de ceder mon vehicule a l'assurance mais je voudrais savoir si du fait que le controle technique n etait pas fait si l'assurance ppeut decider de n epas m indemniser?

Par albia, le 23/10/2014 à 17:09

pas de reponse?